

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|   |                           |                           |   |
|---|---------------------------|---------------------------|---|
| <b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY               | Tél : +32 (0) 71 15 98 00 | Fax :                     | Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>       |
| <b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL      | Tél : +32 (0) 64 23 37 59 | Fax : +32 (0) 64 23 38 46 | Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a> |
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON         | Tél : +32 (0) 69 89 05 10 | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>   |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI | Tél : +32 (0) 69 89 05 10 | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>   |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 105 Relation de soins                                   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | PAIR1B05  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | XABI1050  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 6 C   | Volume horaire  | 78 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><b>HELHa Gilly</b><br/> <b>Patricia MATOT</b> (<a href="mailto:patricia.matot@helha.be">patricia.matot@helha.be</a>)<br/>           Garance MALENGREZ (<a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a>)<br/>           Anne-Sophie CLINQUART (<a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a>)<br/>           Gulnur DOGRAMACI (<a href="mailto:gulnur.dogramaci@helha.be">gulnur.dogramaci@helha.be</a>)<br/>           Christel LECOMTE (<a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b><br/> <b>Angélique LEFEBVRE</b> (<a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a>)<br/>           Garance MALENGREZ (<a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a>)<br/>           Jean-Pol NESI (<a href="mailto:jean-pol.nesi@helha.be">jean-pol.nesi@helha.be</a>)<br/>           Julie SIAKOUDIS (<a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a>)<br/>           Erbiha MESSAOUDENE (<a href="mailto:erbiha.messaoudene@helha.be">erbiha.messaoudene@helha.be</a>)<br/>           Carine SILVERT (<a href="mailto:carine.silvert@helha.be">carine.silvert@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Mouscron</b></p> <p><b>HELHa Tournai - Salines</b><br/> <b>Marie DUPONCHEEL</b> (<a href="mailto:marie.duponcheel@helha.be">marie.duponcheel@helha.be</a>)<br/>           Sébastien SOUDANT (<a href="mailto:sebastien.soudant@helha.be">sebastien.soudant@helha.be</a>)<br/>           Samuel DEWAELE (<a href="mailto:samuel.dewaele@helha.be">samuel.dewaele@helha.be</a>)<br/>           Isabelle MOL (<a href="mailto:isabelle.mol@helha.be">isabelle.mol@helha.be</a>)<br/>           Manon MESPLOMB (<a href="mailto:manon.mesplomb@helha.be">manon.mesplomb@helha.be</a>)<br/>           Priscilla VALENTE (<a href="mailto:priscilla.valente@helha.be">priscilla.valente@helha.be</a>)<br/>           Vincent RAEPSAET (<a href="mailto:vincent.raepsaet@helha.be">vincent.raepsaet@helha.be</a>)<br/>           Valérie DERAEDT (<a href="mailto:valerie.deraedt@helha.be">valerie.deraedt@helha.be</a>)<br/>           Ophélie VERSPEEK (<a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a>)<br/>           Natacha LEPAGE (<a href="mailto:natacha.lepage@helha.be">natacha.lepage@helha.be</a>)<br/>           Clémentine MOREST (<a href="mailto:clementine.morest@helha.be">clementine.morest@helha.be</a>)<br/>           Nadia LANGSBERG (<a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a>)<br/>           Marine GAEREMYNCK (<a href="mailto:marine.gaeremynck@helha.be">marine.gaeremynck@helha.be</a>)<br/>           Natacha DEFIVES (<a href="mailto:natacha.defives@helha.be">natacha.defives@helha.be</a>)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE reprend diverses activités d'apprentissage nécessaires au développement d'un savoir-faire relationnel indispensables dans la prise en soin de la personne et son entourage.

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**

C 5.1 Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

### **Acquis d'apprentissage visés**

- Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours de relations de civilité, de soin et/ou d'empathie dans différents contextes.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|           |   |            |
|-----------|---|------------|
| PAIR1B05A | Psychologie   | 24 h / 2 C |
| PAIR1B05B | Santé mentale   | 12 h / 1 C |
| PAIR1B05C | Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs    | 18 h / 1 C |
| PAIR1B05D | AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|           |   |    |
|-----------|---|----|
| PAIR1B05A | Psychologie   | 20 |
| PAIR1B05B | Santé mentale   | 10 |
| PAIR1B05C | Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs    | 10 |
| PAIR1B05D | AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 5 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. La psychologie, la relation de soin et les spécificités liées aux troubles cognitifs, ainsi que la gestion des émotions sont des ressources indispensables à la relation de soins qui implique d'une part le futur professionnel de soin et la personne soignée, en ce compris les personnes présentant des troubles cognitifs. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 5_PAIR1B05A   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | JABI1051  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Garance MALENGREZ</b> ( <a href="mailto:garance.malengrez@helha.be">garance.malengrez@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

La finalité du cours de psychologie du bloc 1 est de comprendre comment fonctionne la communication interpersonnelle afin de pouvoir décoder ce qui s'y vit dans l'ici et le maintenant, et pouvoir ainsi être plus adéquat dans la relation. Pour ce faire, les notions de base de la psychologie générale seront abordées. Le cours abordera du contenu théorique pour arriver à la compréhension du fonctionnement de l'individu en relation.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 5. Assurer la communication professionnelle

Compétence de fin de formation : 4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

Acquis d'apprentissage de l'UE 105

Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours des relations de civilité, de soin et/ou d'empathie, dans différents contextes.

Par le cours de psychologie plus particulièrement :

Analyser une situation relationnelle en s'appuyant sur les contenus théoriques développés en classe.

Objectifs :

- Expliquer les modèles théoriques vus au cours en lien avec la psychologie et la problématique de la communication
- Expliquer les fondements et le développement de l'individu en fonction du (des) modèle(s) développé(s) dans le cours
- Au départ d'une situation clinique :
- Être capable d'utiliser la terminologie adéquate
- Être capable de différencier les grandes approches théoriques en psychologie
- Repérer le mode de relation de chacun des acteurs en fonction des stades de développement (enfance, adolescence, âge adulte, aînés)
- Repérer les phénomènes de la psychologie sociale.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Chapitre 1 : introduction à la psychologie (définitions, objectifs, historique, spécialités ...)

Chapitre 2 : les approches théoriques en psychologie ( approche psychanalytique, systémique, humaniste, cognitivo-comportementale...)

Chapitre 3 : Psychologie du développement ( naissance, enfance, adolescence, âge adulte, aînés ...)

Chapitre 4 : Psychologie sociale (influence sociale, dynamique de groupe ...)

Divers : des mises en situations cliniques seront proposées dans le cours afin de mettre en application les concepts théoriques.

### Démarches d'apprentissage

Exposé magistral soutenu par un PowerPoint à disposition des étudiants.

Utilisation de vidéos illustratives.

L'interactivité est encouragée par le biais d'interventions des étudiants (questions-réponses)

### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail.

Des exercices de mises en application sont effectués tout au long du cours.

1 à 2 heures de cours en fin d'année sont dédiées aux questions-réponses des étudiants.

### Sources et références

- Huffman, K., Dowdell, K., & Sanderson, C. (2020). Introduction à la psychologie. Paris : De Boeck Supérieur.
- Pelé-Bonnard, C. (2020). 100 fiches pour réussir sa licence de psychologie. Paris : Studyrama.
- Tourrette, C., Guidetti, M. (2008). Introduction à la psychologie du développement. Paris : Armand Collin.
- Watzlawick, P. (2014). Une logique de la communication. Paris : Points
  
- Yzerbyt, V. & Klein, O. (2019). La psychologie sociale. Paris : De Boeck Supérieur

Les références complémentaires se trouvent au sein du cours.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 points sur 60 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Santé mentale  |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 5_PAIR1B05B                            | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | JABI1052                               |                 |             |
| Bloc   | 1B                                     | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 1 C                                    | Volume horaire  | 12 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Jean-Pol NESI (jean-pol.nesi@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                     |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                               |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE105 : Relation de soins La promotion de la santé mentale relève du rôle autonome de l'infirmier, et ce indépendamment du lieu de pratique. Il importe que l'étudiant prenne conscience de ses représentations de la santé mentale et de la maladie mentale et améliore la connaissance de soi en rapport avec sa propre santé mentale, son niveau de stress, ses stratégies de « coping » et son estime de soi.

La finalité du cours de santé mentale du bloc 1 est de fournir une vision intégrée du fonctionnement de la personne aux niveaux psychique et physique et de proposer des interventions susceptibles de maintenir la santé mentale du client.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 105 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### **Compétence de fin de formation**

Compétence 5. Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

#### **Acquis d'apprentissage de l'UE 105**

Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours des relations de civilité, de soin et/ou d'empathie, dans différents contextes.

#### **Acquis d'apprentissage de l'activité**

Au départ d'une situation traitant de la gestion du stress ou de l'estime de soi, proposer des interventions visant le maintien de la santé mentale.

#### **Objectifs**

Définir et caractériser la santé mentale et la maladie mentale

Expliquer l'histoire de la psychiatrie

Expliquer les interventions générales relatives au maintien de la santé mentale

Définir le concept de stress

Expliquer les étapes du syndrome général d'adaptation, les facteurs de stress, les manifestations d'excès de stress, les ressources que l'individu peut utiliser pour faire face au stress, les stratégies de « coping », les interventions relatives à la gestion du stress, les mesures de prévention du stress, les interventions infirmières relatives à la gestion du stress.

Définir l'estime de soi

Expliquer les composantes de l'estime de soi, les fonctions, les dimensions cliniques, les manifestations du manque d'estime de soi, les interventions relatives à la promotion de l'estime de soi.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

**Chapitre 1** : Les concepts de la Santé Mentale (Représentations - Définitions - Caractéristiques - Démarche en soins infirmiers) et de la Maladie Mentale (Représentations - Définitions - Caractéristiques - Démarche en soins infirmiers)

**Chapitre 2** : L'histoire de la psychiatrie

**Chapitre 3** : La promotion de l'estime de soi (Définitions - Composantes - Construction - Fonctions - dimensions cliniques - manifestations d'un manque d'estime de soi - Démarche en soins infirmiers)

**Chapitre 4** : L'adaptation et la tolérance au stress (Définitions - Syndrome général d'adaptation - Facteurs de stress - Manifestations d'excès de stress - ressources internes et externes face au stress - Stratégies de « coping » - Démarche en soins infirmiers)

#### Démarches d'apprentissage

Méthode active au départ de situations et d'échanges avec des infirmiers de services de psychiatrie

Méthode expositive

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Jeux de rôle et exercices de simulation préparant à l'examen.
- Invitation de l'enseignant à une participation active et autoévaluation pour prise de conscience de ses représentations et pour amélioration de la connaissance de soi.

#### Sources et références

Ouvrages de référence: voir syllabus

Supports: syllabus, PowerPoint et vidéo (documentaire)

Echelles d'évaluation estime de soi et stress

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Eve       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 5_PAIR1B05C  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | JABI1053   |                 |             |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 1 C  | Volume horaire  | 18 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants     | <b>Angélique LEFEBVRE</b> ( <a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a> )<br>Julie SIAKOUDIS ( <a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                     | 10   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                          | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 105 : Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs. Elle vise principalement l'amélioration des pratiques relationnelles, c'est-à-dire, l'acquisition et l'ajustement d'un « savoir-faire » ainsi que le développement d'un « savoir-être ». Elle contribue également au développement des compétences « Concevoir des projets de soins infirmiers » et « S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle ».

Sa démarche d'apprentissage sollicite une certaine introspection, dans le cadre d'une dynamique essentiellement interactive.

Cette activité d'apprentissage est liée aux AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 105 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

##### **Compétence de fin de formation**

Compétence 5. Assurer la communication professionnelle

4.C.5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

##### **Acquis d'apprentissage de l'UE**

Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours des relations de civilité, de soin et/ou d'empathie, dans différents contextes.

##### **Acquis d'apprentissage de l'activité**

Dans le contexte d'une relation, analyser les principaux phénomènes liés à la communication interpersonnelle.

##### **Objectifs**

- Permettre une prise de conscience de ses attitudes et de ses modes privilégiés de communication

- Se familiariser avec les différentes attitudes mobilisées au cours d'une relation
- Réaliser des entrevues infirmières lors de mises en situation
- Utiliser adéquatement les règles et méthodes de communication enseignées
- Communiquer avec des personnes présentant :
  - des troubles cognitifs
  - un mécanisme de défense.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Introduction : Formarier (la relation de soin)
- Rosenberg et Carl Jung
- Les attitudes de PORTER
- La communication non verbale
- Introduction à la Communication Non Violente
- L'entrevue infirmière (= l'entretien motivationnel en soins infirmiers)
- L'humanité (Gineste et Marescotti)
- Les émotions et le stress - les mécanismes de défense
- La relation avec des personnes ayant des troubles cognitifs : la validation de Naomi Feil
- La communication avec une personne présentant des troubles cognitifs, troubles du comportement

#### Démarches d'apprentissage

- Partie théorique : ppt, présentations magistrales, vidéos, saynètes, ...
- Partie exercices : jeux de rôles, vidéos, ...

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Boîte à outils sur ConnectED

Test à blanc à la dernière séance de cours

#### Sources et références

Bibliographie des supports en ligne sur connectED

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT, portefeuille de lecture et boîte à outils disponibles sur connectED

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 60 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles |   |                 |             |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code   | 5_PAIR1B05D   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | JABI1054  |                 |             |
| Bloc  | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS  | 2 C   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants        | <b>Angélique LEFEBVRE</b> ( <a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a> )<br><b>Erbiha MESSAOUDENE</b> ( <a href="mailto:erbiha.messaoudene@helha.be">erbiha.messaoudene@helha.be</a> )<br><b>Julie SIAKOUDIS</b> ( <a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a> )<br><b>Carine SILVERT</b> ( <a href="mailto:carine.silvert@helha.be">carine.silvert@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 105 : Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs. Elle vise principalement l'amélioration des pratiques relationnelles, c'est-à-dire, l'acquisition et l'ajustement d'un « savoir-faire » ainsi que le développement d'un « savoir-être ». Elle contribue également au développement des compétences « Concevoir des projets de soins infirmiers » et « S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle ».

Sa démarche d'apprentissage sollicite une certaine introspection, dans le cadre d'une dynamique essentiellement interactive.

Cette activité d'apprentissage est liée à l'activité "Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs".

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement 105 contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétences de fin de formation

C5. Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

C4. Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 105

Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours de relation de civilité, de soin et/ou d'empathie dans différents contextes.

#### Acquis d'apprentissage de l'ActAP

- Repérer ses émotions dans des situations du quotidien et en situation de stage
- Analyser les principaux phénomènes liés à la communication interpersonnelle dans le contexte d'une relation

- Analyser ses attitudes et ses modes privilégiés de communication
- Evaluer la qualité des questions posées dans le cadre d'une relation
- Collecter des données d'observation par l'entretien

### **Objectif de l'activité d'apprentissage**

- Adapter son attitude et ses mots selon : le mécanisme, la situation émotionnelle et /ou les troubles cognitifs du soigné

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

- Les émotions et leur impact sur notre comportement.
- Notre stress dans le quotidien et en situation de stage.
- Approche introductive de la Communication non violente (sur base des deux premières étapes : Emotion / besoin).
- Relation d'empathie (selon Formarier).
- Relation fonctionnelle (relation de soins selon Formarier) et de civilité.
- . L'écoute active.
- . La finitude.

### **Démarches d'apprentissage**

Exercices pratiques, jeux de rôle, vidéos, ...

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Test à blanc

### **Sources et références**

Références bibliographiques des supports sur ConnectED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### **Pondérations**

|  |    |    |    |
|--|----|----|----|
|  | Q1 | Q2 | Q3 |
|--|----|----|----|

|                        | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
|------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
| production journalière |           |   |           |   |           |   |
| Période d'évaluation   |           |   |           |   |           |   |

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 points sur 60 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).